



Dangers sur la formation des enseignant·es

Déclaration liminaire de la CGT (CGT Educ et CGT FERC Sup) lors de l'installation du comité de suivi de la réforme, présidé par Edouard Geffray (ministre de l'éducation nationale) et Philippe Baptiste (ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Nous constatons « *une forte désorganisation, qu'il s'agisse des enseignements ou des mises en stage* »... « *La question du financement de la réforme se pose et l'on ne peut que constater une perte de sens du travail effectué* »... « *Les étudiants alternants sont vus comme des moyens d'enseignement et le stage n'est plus considéré comme modalité de formation* »... « *Le bilan est loin des ambitions initialement affichées* » avec des dossiers en suspens, comme celui de « *la place des Inspé dans l'offre de formation académique, qui n'est pas clairement établie et donc du modèle économique* ». Bilan du précédent comité de pilotage de la réforme de la formation des enseignant·es – M. Louveaux (IGEN honoraire) et Mme Campion (rectrice honoraire) – Mai 2022

Nous faisons malheureusement les mêmes constats aujourd'hui. Alors que notre fédération, la FERC CGT, est depuis longtemps favorable à la mise en place de concours de recrutement à bac +3 suivis de 2 ans de formation rémunérée sous statut de la fonction publique, nous constatons que sa mise en œuvre à marche forcée et sans réels moyens pose de nombreux problèmes.

1) Illisibilité pour les étudiant·es et les formatrices·teurs

Quels concours sont mis en place au niveau L3 ou/et M2 ? Combien de postes aux différents concours ? Quels jours pour passer les concours ? Certains étant à des jours différents, d'autres le même ... Fin septembre, alors que les formations avaient commencé, nous avons ainsi appris la fermeture des CAPES de chinois et de portugais ! Tout cela dans un contexte austéritaire avec la suppression annoncée de 4 000 postes enseignants à l'Éducation nationale.

Cela génère stress et souffrance pour les étudiant·es, comme pour les formateurs·trices.

L'annonce par le ministère d'une multiplication par 2 du nombre de candidat·es inscrit·es montre d'ailleurs que le problème de l'attractivité n'est pas du tout réglé par cette nouvelle réforme car le vivier aurait dû au moins être multiplié par 3 avec des inscrit·es venant de L3, M1 et M2, sans même compter les doubles inscrits au concours L3 et M2.

2) Quel avenir pour les Inspé et les UFR impliquées dans la formation des enseignant·es ?

Les fermetures ou menaces de fermetures de sites se multiplient : ENNA St Denis, Quimper, Vannes, Agen, Périgueux, Pau... Les mutualisations de formation, le distanciel menacent nos formations. Plusieurs

académies ont déjà annoncé la non ouverture des M2E (master Enseignement et éducation, qui remplacent les MEEF) aux non-lauréats : Créteil, Paris (qui compte mettre en place des prépas concours/DU), Lille (qui met en place un master PIF pour les non-lauréats) ...

La cartographie des M2E, que nous ne connaissons pas, est soumise aux rectorats et dépend des « berceaux » de stage (en M1 avec 30% de SOPA et en M2 avec 50% de stage en responsabilité). Il n'y a aucune visibilité des capacités d'accueil. Les collègues doivent préparer la rentrée 2026 à l'aveugle, dans la précipitation. La désorganisation est croissante !

Nous craignons que cette réforme se traduise par un « plan social » dans les Inspé et les UFR (comme cela se passe à Canopé, autre acteur de la formation des enseignant·es qui subit actuellement un nouveau plan social). Ce sont les rectorats les véritables pilotes, sans concertation, et les universités gèrent cette réforme de manière autonome, sans financement. 80% des universités sont déjà en déficit et les annonces du MESR d'une conférence de financement des universités en janvier 2026 nous font craindre des coupes budgétaires supplémentaires.

3) Mise sous tutelle des formations par les rectorats

C'est l'employeur Éducation nationale qui prend la main sur :

- Le contenu des formations, avec des maquettes tardives, imposées sans discussion (comme par exemple en SES avec une vision ultralibérale)
- Les capacités d'accueil imposées par les rectorats
- La formation, avec en particulier l'obligation de 50% de formateurs·trices Éducation nationale, alors qu'il n'y a aucun bilan de la précédente réforme qui imposait 33% de formateurs·trices Éducation nationale.

Les LPE et les M2E ne sont plus de véritables formations universitaires. Cela risque d'accroître la pression au formatage des futur·es enseignant·es par leur employeur. C'est un changement du métier. Les enseignant·es deviennent de plus en plus de simples exécutant·es des consignes du ministère et non des concepteurs pédagogiques et didactiques, avec leur liberté pédagogique.

En conclusion, nous sommes très inquiets de la mise en œuvre à marche forcée et sans moyens de cette réforme, ce qui risque de l'affaiblir davantage, alors que la formation des enseignant·es a déjà été fortement déstabilisée et affaiblie par la succession des précédentes réformes. La FDE a-t-elle encore sa place à l'université ?

On ne résoudra pas l'attractivité du métier sans augmenter fortement les rémunérations et améliorer les conditions de travail.

Quel va être le rôle de ce comité de suivi ? Ou bien va-t-on juste faire le constat dans 2 ans que cela s'est encore dégradé ?

Il faut du temps, des moyens et s'appuyer sur l'expertise des collègues, sur les attentes des étudiant·es.

Il y a un grand sentiment d'inquiétude, de résignation, de souffrance dans les Inspé.

La réussite de cette réforme ne peut pas faire les frais de l'austérité budgétaire !